

Le communiqué du Conseil des ministres du 29 avril 2020

Le Conseil des ministres s'est tenu le mercredi 29 avril 2020 en visioconférence, sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence, Monsieur Macky SALL.

Le Chef de l'Etat a, en ce début du mois béni de Ramadan, adressé ses chaleureuses félicitations et souhaiter ses meilleurs vœux à la Oumah Islamique. Il a saisi cette période de ferveur religieuse et de solidarité pour prier, avec l'ensemble de la Nation, pour la consolidation d'un Sénégal prospère dans la paix, la santé et le bien-être des populations.

Le Président de la République a informé le Conseil avoir participé, le lundi 27 avril, en visioconférence, au Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), à l'effet de valider le Plan de Riposte communautaire face à la pandémie du COVID-19.

Le Chef de l'Etat, revenant sur la stratégie nationale de lutte contre le COVID-19, a souligné l'impératif d'accroître la vigilance collective et d'asseoir le sens civique des populations, afin d'assurer l'appropriation optimale et l'efficacité de la stratégie de lutte déployée depuis le 02 mars 2020. Il a, à ce titre, demandé au Gouvernement de renforcer la mobilisation efficace de l'ensemble services de l'Etat et des personnels de santé, ainsi que la mise en œuvre d'une communication de proximité efficiente et adaptée.

Le Président de la République, face à la multiplication de comportements à risque a requis, l'application de nouvelles mesures plus coercitives au niveau des transports interurbains, des lieux de commerce et espaces publics.

Il a, par ailleurs, invité le Ministre de la Famille, avec le soutien du Ministre de l'Intérieur et du Ministre de la Santé et de l'Action sociale, à dérouler, sur l'ensemble du territoire national, un dispositif spécial de protection sociale des enfants en situation difficile.

Le Chef de l'Etat, au sujet du soutien stratégique de l'Etat aux entreprises à travers les mécanismes du FORCE COVID - 19, a rappelé aux membres du Gouvernement l'urgence d'intensifier l'exécution des mesures administratives, financières, fiscales et sociales, sans précédent, initiées par l'Etat. Il a, à cet effet, demandé au Ministre de l'Economie et du Plan, en rapport avec les ministres impliqués, l'APIX et les organisations patronales, de définir une feuille de route intégrant des actions consensuelles chiffrées, afin de préserver les emplois et de relancer durablement l'activité économique nationale.

Le Président de la République, évoquant la fête internationale du travail, a saisi l'occasion du Conseil pour adresser ses chaleureuses félicitations, ses encouragements et son soutien permanent aux vaillants travailleurs, dont la contribution dynamique à la prospérité nationale et à la stabilité sociale du Sénégal reste exemplaire. Il a en outre salué la décision historique des centrales syndicales de ne pas présenter cette année de cahier de doléances et de sursoir à toutes les festivités. Il a particulièrement félicité les

syndicats pour leur engagement patriotique remarquable dans la lutte contre le COVID-19.

Le Chef de l'Etat a invité, dans cet élan, le Ministre du Travail et du Dialogue social, à œuvrer avec le Patronat et les membres du Gouvernement, à la finalisation du Pacte de Stabilité sociale et d'Emergence économique (PSSEE), symbole du nouveau contrat social sur la période 2020-2025.

Le Président de la République a, enfin, insisté sur l'importance primordiale qu'il accorde à l'élargissement notable de l'accès à la formation professionnelle pour promouvoir l'emploi. Il a rappelé sa décision d'allouer, depuis 2019, l'intégralité de la Contribution Forfaitaire à la Charge de l'Employeur (CFCE) au Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique (3FPT). Le Président de la République a, ainsi, demandé au Ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Artisanat, d'accélérer la construction des 15 centres de formation professionnelle et technique prévus cette année, ainsi que l'aménagement et la construction du site de recasement des mécaniciens.

Au titre des Communications :

Le Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République a fait une communication sur le suivi des directives présidentielles, notamment de l'état d'avancement du TER.

Le Ministre des Finances et du Budget a fait une communication sur la mobilisation des ressources du FORCE COVID-19.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait une communication sur la situation de l'assistance à nos compatriotes dans la diaspora.

Le Ministre en charge de la Solidarité nationale a fait le point sur le démarrage de la distribution de l'aide alimentaire d'urgence.

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a fait une communication sur la situation de la pandémie du COVID-19.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a fait une communication sur la préparation de la campagne agricole 2020-2021.

Le Ministre de de l'Eau et de l'Assainissement a fait le point sur les mesures prises pour lutter contre les inondations.

Le Ministre des Pêches et de l'Économie maritime a fait le point sur la délivrance des licences de pêche au Sénégal.

Les Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle ont fait des communications sur la reprise des enseignements. Le Conseil a arrêté la date de reprise des cours, à compter du 02 juin 2020 pour les élèves en classe d'examen. S'agissant de l'Enseignement supérieur, le Conseil a recommandé aux académies, de réfléchir sur les modalités de reprise globale des enseignements dans la période du 02 et le 14 juin 2020.

Le Ministre de la Culture et de la Communication a fait le point sur les fonds d'aide à la presse et à la culture dans le cadre du COVID-19.

Le Ministre du Travail et du Dialogue social a fait une communication sur la célébration de la fête internationale du travail de cette année.

Le Ministre en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a fait le point sur les avancées et la mise en œuvre des réformes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté :

-le projet de loi relative aux modalités d'exercice par l'Etat de ses pouvoirs de police en mer ;

-le projet d'ordonnance portant aménagement des sanctions relatives aux violations des dispositions prises pour lutter contre le COVID-19 dans le secteur des transports terrestres.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Monsieur Lat DIOP, Administrateur civil Principal, est nommé, Directeur général de la LONASE, en remplacement de Monsieur Amadou Samba KANE.

Monsieur Babacar BA, Administrateur civil est nommé, Secrétaire général de l'Agence de la Sécurité de Proximité (ASP), en remplacement de Monsieur Boubacar Traoré.

Fait à Dakar, le 29 avril 2020,

Le Ministre Porte-Parole du Gouvernement,
Ndeye Tické Ndiaye DIOP